Flash Info Longevelle

n°138 Mars 2023

Pétanque

Reprise des entraînements tous les mercredis à partir du 12 avril jusqu'à mi-octobre. Rendez-vous sur le terrain à proximité de la salle des fêtes à partir de 16h. Si vous souhaitez adhérer à l'association, n'hésitez pas à venir rejoindre les membres de la Pétanque Longevelloise sur le terrain.

Affouage

Le façonnage du bois d'affouage devra être réalisé pour le 30 avril 2023 afin que la commission du bois puisse comptabiliser les stères.

Inscriptions scolaires

L'inscription des enfants nés en 2020 et des enfants non encore inscrits aura lieu à la mairie de Longevelle sur Doubs lundi 24 et mardi 25 avril 2023. Se munir du livret de famille, du carnet de santé, et d'un justificatif de domicile.

Brioches

"L'opération Brioches" au profit de l'ADAPEI du pays de Montbéliard aura lieu du 30 mars au 1er avril 2023.

Nettoyage de printemps

La matinée environnement, organisée en collaboration avec l'école et toutes les associations du village, destinée à nettoyer les rues de notre village et leurs abords aura lieu samedi 1er avril 2023. Toutes les personnes qui désirent s'associer à cette opération seront les bienvenues. Rendez-vous devant l'école à 8h45.

Déchèterie

Du 27 mars au 29 octobre 2023, les horaires de la déchèterie de Colombier-Fontaine passeront en mode été :

- de 9h à 12h et de 14h à 17h45 les lundis, mardis, mercredis et vendredis.
- de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15 les samedis.

En cas de déclenchement de l'alerte canicule de niveau 3 par la Préfecture, les horaires d'accueil seront modifiés (7h à 14h).

Réglementation relative aux bruits

Avec l'arrivée des beaux jours, et pour la tranquillité de vos voisins, nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils tels que tondeuse, tronçonneuse … ne sont autorisés que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Malgré nos rappels réguliers, ces horaires ne sont pas toujours respectés. Merci d'en prendre bonne note et de les appliquer. Les gardes nature de Pays de Montbéliard Agglomération pourront intervenir si nécessaire.

Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), indiquer à l'administration fiscale à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés, avant le 30 juin 2023, via Gérer mes biens immobiliers sur **impots.gouv.fr**

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous.

Heure d'été

Dans la nuit du 25 au 26 mars 2023, nous basculerons dans l'heure d'été et devrons avancer nos montres, réveils et horloges d'une heure.

À deux heures du matin, il sera en fait trois heures !

Les prochains matchs à Longevelle

- Dimanche **12 mars** à **15h** : **FC 3 Cantons** contre **Saint Hippolyte**
- Dimanche **26 mars** à **15h** : **FC 3 Cantons** contre **L'Isle sur le Doubs B**
- Dimanche **23 avril** à **15h** : **FC 3 Cantons** contre **Roches les Blamont**

Salon De l' Artisanat & des Vins

SAMEDI 25 MARS 2023

11h - 19h

DIMANCHE 26 MARS 2023

10h - 18h

Longevelle sur Doubs

Salle des Fêtes

Entrée gratuite

Artisans locaux
Métiers de bouche
Viticulteurs de toute la France
Petite restauration

Pour tous renseignements,
contacter la mairie de Longevelle sur Doubs au 03.81.93.61.37

mprimé par nos soins

Calendrier de collectes des déchets pour mars 2023

Voici le calendrier de collectes des bacs jaunes (déchets recyclables) et des bacs gris (ordures ménagères) pour le mois de mars 2023.

MARS 2023							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Semaine 9			1	2	3	4	5
Semaine 10	6	7	8	9	10	11	12
Semaine 11	13	14	15	16	17	18	19
Semaine 12	20	21	22	23	24	25	26
Semaine 13	27	28	29	30	31		

Collecte bac gris (ordures ménagères) : Lundi semaines paires

Collecte bac jaune (déchets recyclables) : Lundi semaines impaires

Ces jours de collectes resteront identiques jusqu'à la fin de l'année (sauf reports)

À COMPTER DU MOIS DE MARS 2023
COLLECTE LE LUNDI AU LIEU DU MARDI

Retrouvez le calendrier couvrant le reste de l'année à compter du 1er avril 2023 sur intramuros ou sur le site de Pays de Montbéliard Agglomération (https://www.agglo-montbeliard.fr/vivre-ici/dechets/les-ordures-menageres). Celui-ci fera mention des dates de collectes des encombrants.

Renseignements : Direction Collectes et traitement des déchets (03 81 31 84 99 ou collectes-dechets@agglo-montbeliard.fr).

Imprimé par nos soins

03.81.93.61.37 www.longevelle-sur-doubs.fr

mairie.longevelle-doubs@wanadoo.fr

Application intramuros

IntraMuros